



Litige avec bouygues concernant la box

Par **kimhanh**, le **24/03/2013** à **14:46**

bonjour

je suis en litige avec bouygues telecom, malgré plusieurs appels téléphoniques, courriers, ils continuent à prélever la location de la box, alors que j'ai signalé que je ne la possédais plus, ils restent sur leur position en me disant que si je ne peux pas la restituer, ils continueront à prélever la location
que puis je faire ? **merci**

Par **moisse**, le **24/03/2013** à **16:38**

bonjour

Mais où est donc passée cette box ??

Par **kimhanh**, le **24/03/2013** à **20:24**

elle appartenait à mon fils qui habitait avec son amie, suite à une séparation difficile cette box a disparu

Par **moisse**, le **25/03/2013** à **07:50**

Il y a comme un défaut dans vos explications.

C'est le titulaire de la ligne et de l'abonnement BBOX qui est débité. Soit c'est vous, soit c'est votre fils.

Il convient donc :

* de procéder à la résiliation de l'abonnement BBOX

* d'indiquer que la BBOX a disparu et qu'elle ne sera donc pas restituée.

Adieu caution

Actuellement l'abonnement non résilié perdure et le service est donc facturé tous les mois.